



**HAL**  
open science

**Catherine Courtet et Michel Gollac (dir.), 2012, Risques du travail, la santé négociée, Paris, La Découverte (coll. Recherches), 324 p.**

Arnaud Mias

► **To cite this version:**

Arnaud Mias. Catherine Courtet et Michel Gollac (dir.), 2012, Risques du travail, la santé négociée, Paris, La Découverte (coll. Recherches), 324 p.. Sociologie du Travail, 2014, 56 (2), pp.262-264. 10.4000/sdt.3968 . hal-02195939

**HAL Id: hal-02195939**

**<https://hal.science/hal-02195939>**

Submitted on 27 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



---

## Risques du travail, la santé négociée, C. Courtet et M. Gollac (Eds)

La Découverte, Paris (2012). 324 p.

**Arnaud Mias**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/sdt/3968>

DOI : 10.4000/sdt.3968

ISSN : 1777-5701

### Éditeur

Association pour le développement de la sociologie du travail

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2014

Pagination : 262-264

ISSN : 0038-0296

Ce document vous est offert par INIST - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



### Référence électronique

Arnaud Mias, « Risques du travail, la santé négociée, C. Courtet et M. Gollac (Eds) », *Sociologie du travail* [En ligne], Vol. 56 - n° 2 | Avril-Juin 2014, mis en ligne le 24 avril 2014, consulté le 27 mai 2024.

URL : <http://journals.openedition.org/sdt/3968> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sdt.3968>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Risques du travail, la santé négociée, C. Courtet et M. Gollac (Eds)

La Découverte, Paris (2012). 324 p.

Arnaud Mias

---

## RÉFÉRENCE

Catherine Courtet et Michel Gollac (dir.), *Risques du travail, la santé négociée*, La Découverte, Paris, 2012, 324 p.

- 1 L'ouvrage dirigé par Catherine Courtet et Michel Gollac rassemble une série d'études conduites dans le cadre d'un programme financé par l'ANR entre 2005 et 2007. Produit d'une attention publique renouvelée en direction des risques professionnels (dont témoigne le premier Plan Santé Travail de 2005), il entend retracer les processus d'objectivation, de catégorisation et de reconnaissance des problèmes de santé au travail. La richesse des analyses qui y sont conduites doit beaucoup à la diversité des contributions qu'il intègre, tant du point de vue des méthodes et des terrains que des disciplines convoquées : prioritairement la sociologie (12 des 37 auteurs), l'histoire (7 auteurs) et l'ergonomie (7 auteurs), mais aussi l'économie, l'épidémiologie, la gestion, la linguistique, la médecine, les neurosciences et la psychologie. Il convient cependant de relever l'absence surprenante du droit et des sciences politiques sur un tel sujet.
- 2 Cette pluridisciplinarité justement affirmée n'interdit pas de proposer le concept de « santé négociée » comme point d'ancrage des quinze contributions de l'ouvrage. L'affirmation du « rôle central de la négociation entre les acteurs dans la production de la santé » (p.10) permet ainsi de fédérer les travaux des historiens sur la reconnaissance des maladies professionnelles, les réflexions des ergonomes sur les façons de modéliser l'activité et d'appréhender les troubles de santé et les analyses sociologiques et gestionnaires qui soulignent l'importance des collectifs de travail, des

identités professionnelles et des cadres organisationnels pour la maîtrise de l'activité de travail et le sens qui lui est donné. Sous cet angle, un des apports essentiels de l'ouvrage est de réussir à faire tenir ensemble ces multiples perspectives et de proposer une approche globale, interdisciplinaire, de la santé au travail.

- 3 Précédées d'introductions aux styles bien différents, trois parties, de taille très inégale, composent l'ouvrage. Une large place est faite (7 chapitres sur 15) aux problématiques de connaissance et de reconnaissance des troubles de santé au travail. Cette première partie offre un contraste saisissant entre le temps long de la reconnaissance des pathologies professionnelles — et singulièrement celui des conceptions médicales de la silicose dont Alberto Baldasseroni, William Martinez et Paul-André Rosental retracent les évolutions complexes de 1800 à 1980 — et l'expérience individuelle de l'accident ou de la maladie professionnelle qui ne débouche que rarement sur une dénonciation et une mobilisation en faveur de la reconnaissance, pour des raisons qu'éclairent deux chapitres distincts (Carole Gayet-Viaud ; Joan Stavo-Debauge). Cette partie met en évidence les multiples obstacles que le système assurantiel oppose à la reconnaissance des pathologies professionnelles : rapport de force déséquilibré entre patronat et syndicats, faiblesse de l'expertise syndicale, réticences des victimes à mettre en accusation ou à s'engager dans une démarche qui les met en demeure de se justifier, etc. Éric Verdier pointe quant à lui l'affirmation récente d'un paradigme épidémiologique qui se traduit par une recomposition politique et cognitive profonde de l'action publique et questionne les modes d'action traditionnels du paritarisme, de l'inspection et de la médecine du travail. La construction et la mobilisation croissante d'un « référent ergonomique », fondé sur la prise en compte de l'organisation du travail comme déterminant l'exposition aux risques professionnels, esquissent un « compromis cognitif » avec l'approche épidémiologique dominante en santé publique, dont les conséquences institutionnelles et pratiques restent encore incertaines.
- 4 Cette convergence possible entre enquêtes épidémiologiques et approche ergonomique se retrouve au cœur des réflexions développées dans une plus brève deuxième partie. Après une introduction de Johannes Siegrist qui défend la robustesse des études démontrant le lien entre « conditions psychosociales de travail délétères » et troubles de santé, deux contributions collectives soulignent les apports de la pluridisciplinarité : l'articulation des méthodes quantitative et qualitative pour améliorer la connaissance et la prévention des troubles musculosquelettiques (Yves Roquelaure, Annette Leclerc, Fabien Coutarel, René Brunet, Sandrine Caroly, François Daniellou) ; la combinaison des mesures objectives et subjectives de la charge mentale de travail pour saisir conjointement les facteurs individuels, collectifs et organisationnels qui la définissent (Claudine Mélan, Nadine Cascino, Béatrice Barthe, Edith Galy). Une réflexion est ainsi ouverte sur les modélisations de l'activité susceptibles de servir d'instruments de mesure et de diagnostic, donc de justifier et d'orienter le sens même de l'intervention.
- 5 La troisième partie porte l'attention sur les cadres collectifs de l'organisation et de la mise en discussion du travail. Les enjeux de connaissance et de modélisation sont frontalement abordés dans le chapitre final, dans lequel Marion Gilles et Serge Volkoff décrivent les usages de la quantification de la santé au travail dans les entreprises, oscillant entre une évaluation comme preuve de la compétence gestionnaire (connaître, c'est déjà maîtriser une situation) et un instrument qui, parce qu'il fait autorité, peut servir de médiateur pour engager un dialogue, un débat sur les conditions de travail. Les collectifs de travail, les microrégulations qu'ils produisent

(Charles Gadéa et Sophie Divay) comme la construction d'une parole sur le travail qu'ils autorisent (Claire Edey-Gamassou), paraissent des remparts décisifs face à des évolutions organisationnelles qui ont tendance à accentuer la vulnérabilité des salariés, voire leur aliénation. Celle-ci est clairement décrite par Danièle Linhart comme le résultat d'une dégradation « non négociée » de la santé. Matthieu Detchessahar et Guy Minguet pointent pour leur part l'absence du management, suggérant par là que la possibilité de mettre en débat le travail passe aussi par la restauration de l'activité managériale. Cathel Kornig et Éric Verdier distinguent différentes figures de la très petite entreprise qui façonnent des approches distinctes de la démarche préventive, même si prédominent les freins à une telle démarche.

- 6 L'ouvrage constitue une somme stimulante qui trace les voies d'un approfondissement de la connaissance des enjeux de santé au travail, même s'il faut relativiser la nouveauté de certaines contributions qui ont déjà fait l'objet de diverses publications ces dernières années. Il souligne le caractère non linéaire et contradictoire des évolutions, invitant par exemple à cesser de faire du système assurantiel du risque professionnel une étape décisive vers davantage de sécurité et de santé au travail (Anne-Sophie Bruno, Éric Geerkens, Nicolas Hatzfeld et Catherine Omnès), à reconsidérer l'influence précoce de la construction européenne dans la reconnaissance des maladies professionnelles (Nicolas Hatzfeld) ou à endosser une lecture plus complexe de la montée en puissance d'une politique de prévention des risques professionnels (Éric Verdier). Il met aussi en évidence le caractère encore très ouvert des évolutions actuelles : des modélisations en concurrence, des usages pluriels de la quantification et, plus généralement, derrière une commune recommandation en faveur d'une mise en débat du travail, des interprétations pour partie contradictoires : faut-il limiter les excès de la contrainte et du contrôle, ou réhabiliter la fonction d'encadrement du travail ? Le caractère universel de cet appel au dialogue, voire à la confrontation, à la promotion d'une « santé négociée », fait d'ailleurs question. La diversité des configurations productives, des organisations du travail et des conceptions de l'entreprise n'incite-t-elle pas à explorer davantage les multiples processus par lesquels les acteurs s'engagent dans la prévention des risques du travail ?

---

## INDEX

**Mots-clés** : Santé au travail, Risques

## AUTEURS

### ARNAUD MIAS

Dynamiques Sociales et Langagières (DYSOLA), Université de Rouen  
rue Lavoisier, 76821 Mont Saint Aignan Cedex, France  
arnaud.mias[at]univ-rouen.fr